



FORMATION CONTINUE 2021

DROIT BANCAIRE

VISIOCONFERENCE/PRESENTIEL

ACTUALITE DU DROIT BANCAIRE

**Vendredi 5 novembre
9h30 à 12h30 et 14h00 à 17h00**

**Jérôme
LASSERRE-CAPDEVILLE**

**Maître de Conférence
à l'Université de
Strasbourg**

**190€ la séance
160€ / - 2 ans**

En présentiel
EDASOP
35 C bd des Récollets, Toulouse

En visioconférence
Via ZOOM

Objectifs :

- Être en capacité de maîtriser les dernières évolutions du droit bancaire
- Être en capacité de connaître les décisions de jurisprudence notable
- Être en capacité de connaître les principales évolutions légales du cautionnement

Pré requis :

Être Avocat.

Programme :

Section 1. L'actualité du crédit à la consommation

- Champ d'application
- Phase précontractuelle
- Conclusion du contrat
- Exécution du contrat
- Procédure et sanctions

Section 2. L'actualité du crédit immobilier

- Champ d'application
- Phase précontractuelle
- Conclusion du contrat
- Exécution du contrat
- Procédure et sanctions

Section 3. L'actualité du crédit aux professionnels

- Octroi de crédits
- Rupture de crédits
- Crédits avec mobilisation de créances

Section 4. L'actualité du droit du taux d'intérêt

- Recours indu à l'année lombarde
- TEG/TAEG erroné
- Absence de taux de période
- Taux devenus négatifs

Section 5. La responsabilité du banquier prêteur

- Devoir de vigilance
- Devoir de mise en garde
- Prêts en devise
- Opérations de défiscalisation

Moyens pédagogiques :

Remise d'un support pédagogique avant la formation.

Quizz d'atteinte des objectifs.

Enquête de satisfaction.

Niveau de la formation : 3 (Niveau Expert s'adressant aux spécialistes et aux praticiens de la matière).

Présence des apprenants :

Elle sera vérifiée à chaque séance par un appel effectué au cours de la formation. En cas d'absence à la formation, le remboursement pourra être réalisé sur présentation d'un justificatif. Toute annulation effectuée moins de 72h00 avant le début de la formation n'ouvrira pas droit à un remboursement. A l'issue de la formation, les apprenants trouveront dans leur espace personnel sur le site de l'EDASOP (edasop.fr) leur attestation de présence.

Pour les apprenants optant pour la formation via zoom : le lien est adressé par l'EDASOP par mail au plus tard la veille de la formation.

Inscriptions possibles jusqu'à 72 heures avant le début de la formation.

Accès aux personnes en situation de handicap:

Référente handicap

- Mme Stéphanie de BALORRE: s.debalorre@edasop.fr - [05 61 53 58 52](tel:0561535852)